

Azille

Info

1

<http://www.mairie-azille.com>
contact@mairie-azille.com
04 68 91 40 08

Directeur de la publication
Le maire



JANVIER FEVRIER
2025

Édito

Sommaire

CÔTÉ VILLAGE

Agenda
Miss Languedoc-Roussillon
Appel à talents
Exposition Au fil du temps

2

CÔTÉ MAIRIE

Délibérations du Conseil Municipal
du 19/11/2025
Et du 17/12 /2025
Local médical

3

4

A SAVOIR

Etat Civil
Urbanisme
Recrutement : Police Nationale
Recensement des jeunes de 16 ans

5

Cette année la traditionnelle cérémonie de la Sainte Barbe, patronne des pompiers, a rassemblé les pompiers d'Azille et de Pépieux le 25 janvier dans notre commune.

C'est l'occasion pour moi de rendre hommage à ces hommes et ces femmes qui consacrent une partie de leur temps et de leur énergie à protéger leurs concitoyens, et particulièrement dans les interventions d'assistance à la personne. Ils sont des voisins, des amis, des membres de la famille qui font partie de notre communauté. Ils font preuve de bravoure et de dévouement. Cela mérite d'être valorisé à sa juste mesure.

Nous avons l'immense chance de vivre dans notre village aux côtés de ces personnes courageuses et dévouées, sachons leur être reconnaissants de leur engagement.

À ce moment précis où François RIOLAND dernier médecin en exercice prend une retraite bien méritée, je souhaite saluer son action et celle de ses prédécesseurs partis à la retraite avant lui Mme GLEIZES et M. OFAICHE. Qu'ils soient remerciés pour leur engagement au service de leurs patientèles et de la santé publique. Notre village devient ainsi orphelin, rejoignant la longue liste des villes et villages sans médecin.

Vos élus ne sont pas restés inactifs : nous avons tout d'abord travaillé sur le projet de mise en place d'une maison de santé pluridisciplinaire puis sur la création d'un centre de santé qui nous aurait permis de recruter des médecins salariés : aucune de ces hypothèses n'a pu se concrétiser au regard de la réglementation imposée par les pouvoirs publics. Nous le regrettons. Nous avons fait part de notre recherche de médecin aux conseils départementaux de l'Ordre des Médecins d'Occitanie ainsi qu'aux facultés de médecine de Toulouse et de Montpellier, en vain. La médecine de proximité, est en grave danger partout en France, tout comme l'hôpital et l'ensemble du système de soins. Nous regrettons que cette situation que nous subissons conduise les communes à se livrer à toutes les concurrences pour attirer ne serait-ce qu'un médecin. Nous restons vigilants et prêts à prendre toutes nos responsabilités dès l'instant qu'elles relèvent bien de l'action communale.

Le maire

« La seule garantie d'échec est d'arrêter d'essayer » John C. Maxwell



Côté Village

Agenda

- 18 février** : Conseil Municipal à 18h
- 19 février** : Permanence de Maison France Services de 10h15 à 11h15 à la mairie
- 23 février** : Vide-greniers des cyclos et Point Café
- 22 et 23 février** : Rassemblement du moto club PI-CRATE
- 1er mars** : Date limite inscription pour l'exposition « Appel à talent », voir affiche ci-dessous
- 3 mars** : Permanence du Secours Catholique de 14h à 16h
- 7 mars** : Vernissage à 18h30. Exposition à la salle des Voûtes " Au fil du Temps", les artistes revisités par les écoliers d'Azille à 18h30.
- 9 mars** : Salon du bien-être organisé par la MJC au foyer.

Miss Languedoc-Roussillon



Notre village peut s'enorgueillir de compter parmi ses habitants la 1ère demoiselle du concours Mademoiselle Languedoc-Roussillon.

En effet, le 28 décembre 2024 la salle Claude Nougaro à Montady a accueilli la soirée d'élection.

Cette étape tremplin vers l'élection de Mademoiselle France qui se déroulera le 19 avril 2025, a désigné Manon Maddalena de Béziers Mademoiselle Languedoc-Roussillon 2024 et **Coralie Parra-Pakhomoff** d'Azille, 1ère Demoiselle.

Appel à Talents

Plus que quelques jours pour vous inscrire à notre exposition des artistes amateurs. N'hésitez plus !

AZILLE
EXPO
DES ARTISTES AMATEURS
Organisée par La municipalité
DESSINS, PEINTURES, SCULPTURES...

04 AVRIL
25 AVRIL
2025

APPEL À TALENTS
Venez partager votre passion et vos créations originales
Peintures, dessins, gravures, sculptures, mosaïques sont acceptés

INSCRIPTION avant le 01 Mars 2025

Info & Modalités de participation
04 68 91 59 61
evelyne.florion.azille@gmail.com

Projet ouvert aux adultes et aux enfants

Exposition au fil du temps

Venez Admire les œuvres de nos écoliers.

AZILLE 2025
07 28 MARS

EXPOSITION AU FIL DU TEMPS
Les artistes revisités par les écoliers d'Azille

VERNISSAGE LE 07/03 À 18H30

Salle des Voûtes 11700 AZILLE
04 68 91 59 61

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI, DE 9H00/1200 ET DE 14H00/17H00, MERCREDI DE 9H00/12H00

Délibérations du conseil municipal du 19 novembre 2024

52-2024 : Allocation d'une subvention à 30 millions d'amis :

Le maire demande au conseil municipal de bien vouloir voter une subvention au profit de l'association « 30 millions d'amis ». Cette association s'occupe de stériliser les chats libres sur la commune avec une quote-part de 50 % supportée par la municipalité. Le maire demande de l'autoriser à accorder une subvention de 450€.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

L'intégralité du procès-verbal est consultable en mairie

Délibérations du conseil municipal du 17 décembre 2024

54-2024 : Demande de modification budget investissement

Le maire demande à l'assemblée de bien vouloir l'autoriser à pratiquer l'opération comptable suivante : En section d'investissement chapitre 16, débiter le compte 165 (dépôts et cautionnements reçus) de 920€ et créditer le compte 2135 (installations générales et agencements) de 920€. Cette opération comptable nous permettra de rembourser leur caution respective aux 2 locataires partis de nos immeubles pour un total de 920€.

Délibération prise à l'unanimité

55-2024 Achat d'une chargeuse au SIC en remplacement de la tractopelle pour une valeur de 22 000€

Le maire fait état de la vétusté de notre tractopelle. Le SIC nous propose de lui racheter une chargeuse pour un montant de 22 000€. Cet équipement permettra aux agents municipaux d'être correctement équipés pour conduire les travaux nécessaires. Le maire demande à l'assemblée délibérative de l'autoriser à engager cet investissement sur le budget 2025.

Délibération prise à l'unanimité

56-2024 Église travaux 1ère tranche

Le diagnostic de l'état de l'église mené par Mme Ferendeles, architecte du patrimoine fait apparaître l'impérieuse nécessité d'engager des travaux pour éviter que le bâtiment ne s'abîme plus encore.

Le diagnostic a été partagé avec Mme Maynadier ingénieure des services culturels et du patrimoine / Chargée du département de l'Aude à la DRAC de Montpellier et Mme Bertin 'adjointe de M. Breton (Architecte des Bâtiments de France de l'Aude) Ingénieure du patrimoine de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Aude.

Les travaux ont été découpés en 13 tranches, l'urgence portant sur les 61ères (chapelles et Nef). Le séminaire

municipal du 30 novembre 2024 a permis de dégager une forte volonté du conseil municipal de prendre le dossier de la rénovation de l'église à bras le corps.

La DRAC s'est engagée à subventionner les travaux à hauteur de 50%. Le montant des travaux est estimé à ce jour à 1 655 715€ HT.

Le financement total de cette opération nécessitera de contracter un emprunt auprès de la banque des territoires qui accepte de prêter sur des durées longues (30/40 ans).

La fondation du patrimoine nous accompagnera par ailleurs sur une collecte de dons.

Le maire demande donc à l'assemblée délibérative de l'autoriser à lancer le projet de rénovation de l'église sur les 6 1ères tranches.

Délibération prise avec 13 voix pour et une abstention de Mme Planat.

57-2024 Église demande subvention à la DRAC

Le maire demande à l'assemblée délibérative de l'autoriser à monter un dossier de demande de subvention auprès de la DRAC de Montpellier pour un montant de 50 % du total des travaux.

Délibération prise à l'unanimité

58-2024 : Église, convention avec l'ARAC

L'Agence Régionale d'Aménagement et de Construction Occitanie est une structure qui a notamment pour vocation d'accompagner les collectivités locales dans leurs projets d'aménagement et ou de construction. Cette structure a dans son offre de service l'accompagnement des collectivités dans le montage des appels d'offres.

Le maire demande à l'assemblée délibérative de l'autoriser à passer une convention avec l'ARAC.

Délibération prise à l'unanimité

59-2024 : Modification demande de subvention pour le foyer à étalonner sur 3 ans

Le maire rappelle que la commune a d'ores et déjà déposé une demande de subvention relative à la rénovation du foyer. Il s'agit aujourd'hui de modifier la demande en actant le phasage des travaux sur 3 ans ce qui implique que notre demande de subvention soit également cadencée sur 3 ans et non 1.

Délibération prise à l'unanimité

60-2024 : Création d'un multiservices estimation 200 000€

L'objectif est de se mettre en capacité d'offrir à la population un lieu à multiples vocations regroupant un café, une épicerie de 1ère nécessité, un espace de co-working. Il s'agira de mettre en place une délégation de service public ce qui permettra à la commune de donner ses exigences en matière de services proposés et de plages d'ouverture au public. Un appel d'offre national sera donc lancé.

Suite à la page 4

Suite de la page 3

Le budget global du projet est estimé à 200 000€ incluant le coût des travaux, l'achat le cas échéant d'une licence IV et les frais relatifs aux indemnités potentielles d'éviction du propriétaire actuel du fonds de commerce.

Le maire demande à l'assemblée délibérative de l'autoriser à lancer le projet.

Délibération prise à l'unanimité

61-2024 : Délégation au maire pour entamer les négociations avec le propriétaire du fonds de commerce

Le maire demande à l'assemblée délibérative l'autorisation de mener les négociations avec le propriétaire du fonds de commerce dans le cadre de la création du multiservices.

Délibération prise à l'unanimité

62-2024 : Convention avec la ville de Trèbes sur appel d'offre PDL

Le permis de louer qui sera mis en œuvre sur la commune au 1er mai 2025, nécessite de pouvoir évaluer les logements proposés à la location.

Le maire rappelle que la commune a choisi d'externaliser cette prestation en faisant appel à des prestataires externes.

Les textes de la commande publique permettent à une pluralité de personnes publiques justifiant de besoins communs liés à un achat déterminé, de s'associer en groupement de commande dans le but d'optimiser des avantages tant au niveau économique qu'au niveau de la qualité des prestations.

Sous l'impulsion de Carcassonne Agglo, un groupement permanent de communes se met en place, porté par la ville de Trèbes.

Aussi, il est prévu la constitution d'un groupement permanent auquel participeront la commune de Trèbes et les pouvoirs adjudicateurs ou entités adjudicatrices intéressés par la démarche, pour la mise en œuvre du permis de louer. L'objectif est de faire bénéficier à tous les membres du groupement des mêmes conditions financières pour la réalisation de prestations identiques.

Le maire propose à l'assemblée délibérative de l'autoriser à adhérer au groupement de commande permanent relatif à la mise en œuvre du permis de louer.

Délibération prise à l'unanimité

63-2024 : Recensement de la population

Au terme de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les opérations de recensement de la population sont confiées aux communes.

Il convient de d'organiser les opérations de recensement et de désigner les personnes en charge du recrutement 2025.

Le maire propose à l'assemblée délibérative

De désigner Alexandre Murillo coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement. Il exercera ses fonctions de coordonnateur en dehors de ses heures de service et percevra une

prime de 500€.

De créer un poste temporaire d'agent recenseur et de recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi via un contrat pour accroissement temporaire d'activité de 33 heures par semaine pour la durée du recensement soit du 16 janvier au 15 février 2025.

Cet agent sera rémunéré sur la base de l'échelon 1 indice brut 367 (majoré 361).

De désigner Alexandre Murillo et Sandrine Dimard agents recenseurs. Ils exerceront les tâches de recensement en dehors de leurs heures de service et seront rémunérés en IHTS (Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires). De porter les crédits nécessaires à la rémunération des agents et aux charges sociales s'y rapportant au budget 2025.

Délibération prise à l'unanimité

64-2024 : Renoncement à l'incorporation de la maison Boyer dans le domaine communal

Le propriétaire de la maison située sur la parcelle cadastrée A0544 est décédé il y a plus de 30 ans. Aucun successeur ne s'est présenté. Cet immeuble au terme de toutes les démarches légales faites revient de droit à la commune. Le maire propose à l'assemblée de voter le renoncement à l'incorporation du bien parcelle section A, n° 0544 au profit de l'EPCI Carcassonne Agglo.

Délibération prise à l'unanimité

L'intégralité du procès-verbal est consultable en mairie

Local médical

Nous avons le projet d'aménager le prochain appartement qui se libèrera dans l'immeuble dont la commune est propriétaire, en local pouvant être destiné à tout professionnel de santé. Nous espérons que cet aménagement nous permettra d'avoir une capacité d'attraction plus grande. En parallèle nous continuons à être en veille pour saisir toute opportunité qui nous permettrait de sortir de notre isolement médical.

Recensement de la population d'Azille

Nous sommes dans la dernière ligne droite. Il reste quelques logements à recenser. Nos agents recenseurs, tenus au secret professionnel, sont à votre service. Soit vous remplissez le questionnaire en ligne comme indiqué dans le courrier que vous avez reçu soit vous vous déplacez en mairie. Répondre au recensement est une obligation légale et refuser vous expose à une amende. Date limite : 10 février 2025.

Etat civil

Naissances

Le 23 décembre 2024 est née **Tina CARDOSO** à Narbonne, fille de Kélian CARDOSO et de Noémie FRATI. *Toutes nos félicitations aux jeunes parents et bienvenue à Tina.*

Le 27 décembre 2024 est né **Maylone ROCH** à Carcassonne, fils de Sylvain ROCH et d'Amélie NAVARETTE. *Toutes nos félicitations aux jeunes parents et bienvenue à Maylone.*

Mariages

Le 14 décembre 2024 se sont unis **Maurice LOI et Yamina BENZEBIBA**. *Toutes nos félicitations aux mariés.*

Le 21 décembre 2024 se sont unis **Fabien RUAS et Elodie CABIROU**. *Toutes nos félicitations aux mariés.*

Décès

On nous prie d'annoncer le décès de **Jeanine PENNETIER** née le 21 janvier 1931, décédée le 26 décembre 2024 à Montataire dans l'Oise. Madame PENNETIER a résidé plus de 20 ans à Azille. Sa gentillesse et son dynamisme auront marqué toutes les personnes qui l'auront connue et appréciée au village.

Le 10 janvier 2025 est décédée **Anne-Marie RAMIREZ** née le 15 novembre 1925 à Alhama de Murcie (Espagne). *Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.*

Le 18 janvier 2025 est décédée **Agnès GUIBERT épouse PARRA** née le 27 janvier 1934 à Cesseras (Hérault). *Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.*

Urbanisme

Le prochain Azille Info sera accompagné d'un document synthétisant tout ce qu'il faut savoir en matière d'urbanisme : les demandes, les autorisations et la réglementation en urbanisme.

Il comprendra des conseils et des recommandations, concernant les réfections de façade, menuiseries et autre, de l'Architecte des bâtiments de France.

Petit rappel : les demandes d'urbanisme sont à déposer en ligne, avec un gain de temps, à tout moment et sans frais vers un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

<https://portail-ads.carcassonne-agglo.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Ce téléservice permet de réaliser en ligne les démarches d'urbanisme (dépôt de permis de construire, de démolir, de déclaration préalable...).

L'EXCEPTIONNEL AU QUOTIDIEN

OSEZ LA POLICE NATIONALE

DEVENEZ POLICIER ADJOINT

RECRUTEMENT ZONE SUD

- Recrutement sans condition de diplôme ouvert aux moins de 30 ans.
- Contrat de 3 ans renouvelable.
- Formation rémunérée avec hébergement de 18 semaines.
- Affectation près de chez vous.

Inscriptions en ligne jusqu'au 14 mars 2025 sur police-nationale.interieur.gouv.fr

Renseignements : info-police-recrutement-nimes@interieur.gouv.fr

Recensement des jeunes de 16 ans

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Les jeunes gens nés en 2009 doivent se faire recenser au secrétariat de la mairie pour effectuer leur journée d'appel et obtenir un certificat qui leur sera demandé pour leurs examens ainsi que pour l'inscription au permis de conduire.

QUI ? Garçons et filles de nationalité française.

OU ? A la mairie de ton domicile.

QUAND ? Dès 16 ans.

Avec QUOI ? Ta carte d'identité, le livret de famille, un justificatif de domicile.

POURQUOI ? Pour être inscrit sur les listes électorales. Te présenter à des examens et concours (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc).



AZILLE

EXPO

DES ARTISTES AMATEURS

Organisée par La municipalité

DESSINS, PEINTURES, SCULPTURES...

APPEL À TALENTS

Venez partager votre passion et vos créations originales

*Peintures, dessins, gravures,
sculptures, mosaïques sont acceptés*



04
AVRIL

25
AVRIL

2025

INSCRIPTION avant le 01 Mars 2025

Info & Modalités de participation
04 68 91 59 61
evelyne.florion.azille@gmail.com

Projet ouvert aux adultes
et aux enfants